

# VOGEL & VOGEL

## Formations

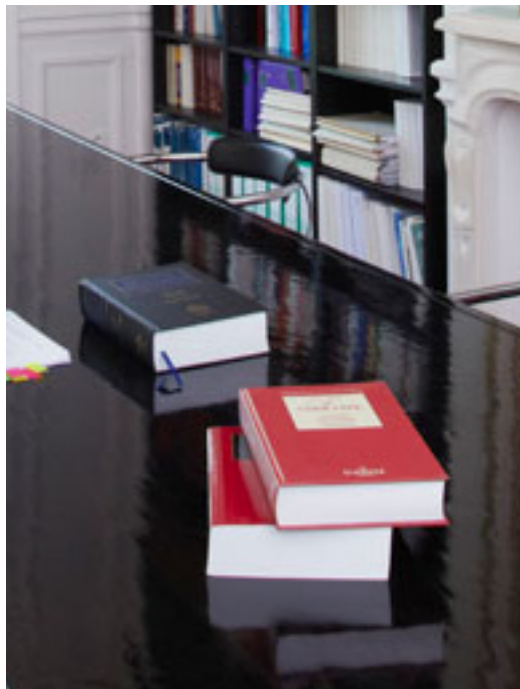
Les Formations Flash

Les Fondamentaux

Le Certificat concurrence



La connaissance spécialisée à portée de tous



Pour suivre l'actualité en droit de la concurrence, distribution, consommation

### Objectif

Des formations sur des thèmes d'actualité dispensées par les avocats du cabinet, avec la participation de Joseph Vogel.

### Programme

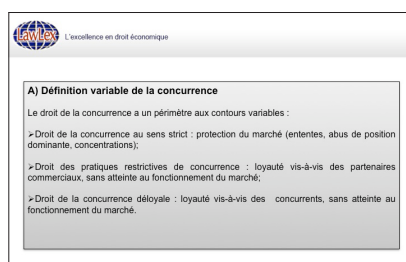
- Les incidences de la loi Hamon en droit de la concurrence et de la négociation commerciale  
19 juin 2014 de 8h30 à 11h30
- Les évolutions récentes du droit de la rupture des relations commerciales  
16 octobre 2014 de 8h30 à 11h30

### Modalités

- Une formation en présentiel dans les locaux du cabinet  
**Vogel & Vogel, 30 avenue d'Iéna, 75116 Paris**  
sur une demi-journée (module de 3 h).
- Un nombre limité de participants (20 maximum) pour une meilleure interactivité et l'assurance d'échanges constructifs.
- Une documentation de base pour capitaliser le savoir acquis (support de formation).

### Tarif

- 750 euro par personne.
- Formation éligible au DIF.



## Pour les juristes d'entreprise et les opérationnels

### Objectif

Des formations pour vous permettre de ne pas tomber dans les pièges de la réglementation, d'adopter de bonnes pratiques et de sécuriser tous les aspects de votre stratégie commerciale.

### Programme

- Les **Fondamentaux du droit de la concurrence** (ententes - abus de domination - perquisitions - sanctions - concentrations)  
11 septembre 2014 de 8h30 à 12h30
- Les **Fondamentaux du droit de la distribution** : avantages et inconvénients des différents systèmes de distribution (distribution exclusive, sélective, sélective/exclusive, sélective quantitative, franchise, agence, commission affiliation)  
20 novembre 2014 de 8h30 à 12h30
- Les **Fondamentaux du droit de la négociation commerciale** : CGV, accords de commercialisation, facturation, revente à perte, déséquilibre significatif, rupture de relations commerciales établies, action en nullité ou en responsabilité, amende civile  
11 décembre 2014 de 8h30 à 12h30

### Modalités

- Une formation en présentiel dans les locaux du cabinet  
**Vogel & Vogel, 30 avenue d'Iéna, 75116 Paris**  
sur une demi-journée (module de 4 h), dispensée par des avocats du cabinet, pour vous apporter des solutions pratiques, directement opérationnelles.
- Un nombre limité de participants (20 maximum) pour une meilleure interactivité et l'assurance d'échanges constructifs sur les questions propres à votre secteur.
- Une documentation de base pour capitaliser le savoir acquis : support de formation ; *JuriStrateg Comment gagner son procès en droit de la concurrence - Droit français*.

### Tarif

- 750 euro par personne.
- Formation éligible au DIF.

## Pour les juristes

**Objectifs**

Une formation destinée à faire reconnaître votre compétence en droit de la concurrence grâce à l'obtention d'un certificat sur la base d'un programme de révision et d'un test spécialement conçus par Louis Vogel.

**Programme**

- **Module 1 Ententes** : restriction de concurrence - concertation - exonération - accords horizontaux/accords verticaux
- **Module 2 Abus de position dominante** : marché - position dominante (individuelle / collective) - typologie des abus - régime de l'abus
- **Module 3 Procédure de concurrence** : enquêtes - déroulement de la procédure - décision des autorités de concurrence - voies de recours
- **Module 4 Concentrations** : champ d'application du contrôle - notion de concentration - exercice du contrôle - procédure de contrôle

**Modalités**

- Formation à distance, à temps choisi.
- Outils de révision fournis au moment de l'inscription :
  - *Comment gagner son procès en droit de la concurrence - droit européen* ;
  - *Comment gagner son procès en droit de la concurrence - droit français* ;
  - Accès pendant 4 mois à la bibliothèque du Certificat concurrence : *Traité de droit économique-Tome I* de Louis Vogel, *Code de la concurrence*, *JuriBase Concurrence* ;
- Accompagnement jusqu'au passage du test final : 4 QCM de 100 questions à chaque leçon, accessibles en ligne sur notre site, avec leurs corrigés.

**Test**

- Prochaines sessions : 10 juillet 2014 - 14 décembre 2014.
- Le/La candidat(e) s'inscrit à une session jusqu'à 3 jours à l'avance.
- Le/La candidat(e) est convoqué(e) au test, effectué en salle, en présentiel, au cabinet **Vogel & Vogel, 30 avenue d'Iéna, 75116 Paris**.
- Le/La candidat(e) répond à un QCM de 120 questions en 1 h 30.
- Le test est sanctionné par une évaluation allant de A+ (jusqu'à 120 bonnes réponses), A (jusqu'à 100 bonnes réponses), B (jusqu'à 75 bonnes réponses), C (jusqu'à 50 bonnes réponses) à D (jusqu'à 25 bonnes réponses).
- Un certificat est délivré au candidat, qui atteste de sa compétence en droit de la concurrence.

**Tarif**

- 1750 euro par personne (remise de 50 % pour les étudiants).
- Formation éligible au DIF.